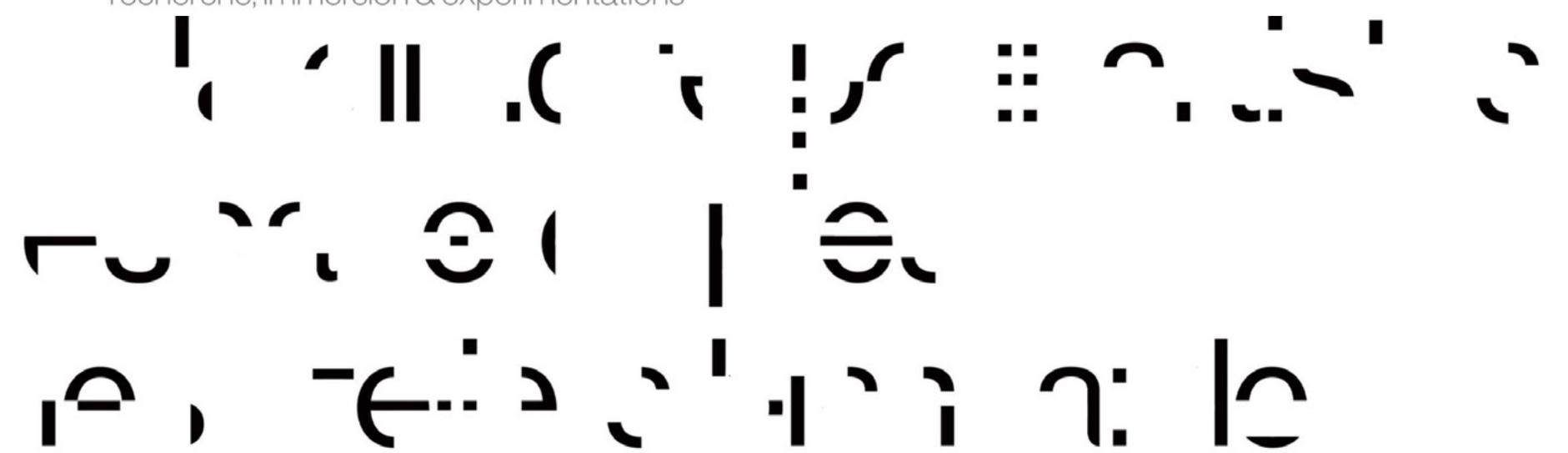


résidences internationales

recherche, immersion & expérimentations



Appel à candidatures

Dos Mares & Consorci de Museus de la Comunitat Valenciana

Dos Mares · centre internationale de recherche en art
1 place de la gare de la Blancarde 13004 Marseille
+33 (0)7 48 45 32 69 · info@2mares.org · www.2mares.org

résidences internationales

Dos Mares · Marseille

Dos Mares, centre international de recherche en art basé à Marseille, met en œuvre un ensemble de dispositifs sur mesure en faveur du développement professionnel des artistes et des travailleurs.euses de l'art : mobilité internationale, réseau professionnel, résidences, programmes de spécialisations pour l'acquisition de compétences, séminaires critiques, tiers-lieu artistique, mutualisation d'outils et d'espaces de production, entre autres.

Le centre de recherche s'appuie sur le champ de réflexion des artistes et curateurs Ron Reyes Sevilla et Laurent Le Bourhis, dont le terrain de recherche est précisément l'écosystème de l'art

lui-même, ses enjeux, ses dynamiques et ses interactions avec d'autres écosystèmes.

Complémentaires des programmes de recherche et création en art, les dispositifs de Dos Mares permettent à chacun.e d'explorer la complexité de l'activité artistique professionnelle et d'imaginer une position pertinente dans nos sociétés en mutation.

Dos Mares est aussi organisme de formation, membre de plusieurs réseaux dont Arts en Résidences – Réseau national, du Réseau méditerranéen Miramar, de la Chambre Régionale des Entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire P.A.C.A., de Sud Tiers-lieux, du Réseau ressource arts visuels et de Provence Art Contemporain.

résidences internationales

Cultura Resident · Valence

Cultura Resident est le programme de résidences du Consorci de Museus de la Comunitat Valenciana. Il vise à soutenir la création contemporaine et à renforcer le tissu culturel local en offrant temps, espace, accompagnement et ressources aux artistes, commissaires et professionnels de la médiation culturelle, locaux et internationaux, pour des projets de recherche et de développement dans le champ de la culture contemporaine, toutes disciplines confondues.

Le Centre del Carme Cultura Contemporània (CCCC) est un ancien couvent réhabilité par la Generalitat Valenciana à des fins culturelles et siège principal du Consorci de Museus de la Comunitat Valenciana (CMCV).

Il accueille un large éventail de langages et de pratiques artistiques tels que les arts visuels, les arts du spectacle, la performance, le cinéma, la musique, l'art sonore, le design, l'édition, les publications, la médiation culturelle, la sociologie, l'architecture, l'économie, le droit, l'urbanisme ou la science. Depuis 2017, des résidences de création axées sur la recherche, la médiation et la production artistique ont été mises en place à Valence, Alicante et Castelló.

résidences internationales

Les résidences Dos Mares

Le programme de résidences de travailleur.euses de l'art de la scène française à l'étranger met l'accent sur ce qui entoure la période hors de France : nous segmentons le programme en trois étapes: la recherche, l'immersion et la phase de déploiement.

La période de recherche, est le moment de poser les bases sur lesquelles le.a résident.e travaillera, il s'agit de dégager les pistes à exploiter, les angles de vue pertinents, dans le prolongement de son parcours plutôt qu'une recherche de lien formel avec le lieu de résidence (le contexte local viendra enrichir sa proposition sans pour autant être déterminant ou limitant).

La période d'immersion est en prise avec la réalité du terrain, où l'analyse conceptuelle, les références et les potentiels d'exploration abordés lors de la recherche sont mis à l'épreuve.

Le déploiement est la phase durant laquelle le.la résident.e, de retour à Marseille, se penche sur le matériel et l'expérience accumulés. Nous analysons comment les pistes dégagées durant la phase de recherche ont trouvé un développement pendant l'immersion, et celles qui ont dû être reconsidérées.

Ce temps privilégié vient à la fois clore la résidence et permettre au résident.e d'engager de nouveaux projets en résonance.

résidences internationales

La résidence en Espagne

Dos Mares et Cultura Resident, programme de résidences du Consorci de Museus de la Comunitat Valenciana, avec le soutien de l'Institut français d'Espagne, de l'ambassade d'Espagne en France et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA, lancent cet appel afin de faciliter l'échange d'artistes, d'auteur·e·s et de chercheur·euse·s impliqué·e·s dans la recherche en art.

La collaboration entre Dos Mares et Cultura Resident vise à renforcer les liens entre les scènes artistiques espagnole et française, dans l'objectif de favoriser la mobilité des travailleur·euse·s de l'art, de proposer des espaces pour la pensée critique et l'expérimentation artistique, la collaboration interculturelle, la production de connaissances interdisciplinaires et la recherche in situ.

À Valence, le·la résident·e sera en contact avec d'autres travailleur·euse·s de l'art locaux et internationaux ; il·elle devra donc faire preuve d'une grande ouverture aux échanges informels, notamment en langue espagnole ou anglaise.

Allocation

- Un aller-retour France–Espagne.
- Indemnité de transport dans le cas d'un·e lauréat·e domicilié·e hors Marseille pour les sessions de recherche et de déploiement.
- Mise à disposition d'un espace-atelier et d'un hébergement pour les lauréat·es domicilié·es hors Marseille pendant les sessions de recherche et de déploiement.
- Bourse de 2 000 €, deux milles euros (TVA incluse).
- Logement individuel à Valence en pension complète au Colegio Mayor Rector Peset : repas de midi et du soir avec menus adaptés, cafétéria pour le petit-déjeuner, deux bibliothèques ouvertes 24h/24, laverie en libre-service, salle de sport équipée et salle de jeux pour les activités physiques et la détente.
- Bureau / atelier de recherche à Cultura Resident partagé avec l'équipe de la résidence.
- Accompagnement critique et curatorial en France et en Espagne.
- Des visites d'ateliers, tables rondes et rencontres publiques permettent d'échanger avec le public et les acteurs du milieu artistique.

résidences internationales

Conditions

Appel ouvert aux personnes physiques domiciliées en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis au moins trois ans et dont l'activité professionnelle s'inscrit régulièrement sur ce territoire, ainsi qu'au niveau national et international.

Appel réservé aux artistes, commissaires, chercheurs.euses et curateurs.ices engagé.es professionnellement dans le champ de l'art contemporain, sans limite d'âge ni de nationalité.

Le·la candidat·e devra être disponible deux jours consécutifs en septembre 2025 pour une session de recherche à Marseille, deux mois consécutifs (octobre et novembre 2025) pour la phase d'immersion à Valence, et cinq jours consécutifs en 2026 pour la session de déploiement à Marseille.

Le·la résident·e devra alimenter régulièrement le livret de recherche en ligne mis à sa disposition par Dos Mares.

Le·la résident·e devra faire une présentation publique de sa recherche à Valence et une vidéo-interview à son retour d'Espagne.

- Le·la résident·e devra remettre un rapport de résidence dans un délai d'une semaine après la fin de la phase d'immersion. La remise de ce rapport conditionne le versement du solde de la bourse.

Le·la candidat·e devra également :

- Ne pas avoir été lauréat·e d'une résidence Dos Mares par le passé.
- Disposer d'une assurance médicale européenne valable pour toute la durée de la résidence.

Note : les duos et collectifs ne pourront pas participer.

Langue

Les langues utilisées pendant le programme sont principalement le valencien et l'espagnol. La maîtrise de l'une de ces deux langues est recommandée. L'anglais est également utilisé, mais le·la résident·e peut être plus autonome s'il maîtrise l'espagnol.

résidences internationales

Sélection

Le/la candidat-e formulera une proposition de résidence dont les axes de recherche devront s'inscrire dans la continuité du travail qu'il-elle a développé au cours des dernières années, ou dans des préoccupations apparues à la suite de projets récents et qui nécessitent une période de réflexion avant de revenir à l'atelier pour une phase de création et de production.

Les objectifs sont de générer des connaissances sur un sujet à partir de l'analyse des recherches menées par le/la résident-e, de créer un réseau de contacts professionnels internationaux, et de confronter la recherche ainsi que le positionnement artistique dans un contexte propice à la discussion. L'analyse théorique, critique et conceptuelle constituera la matière principale de cette résidence de recherche.

Jury

Un.e représentant.e de CMCV, un.e représentant.e de l'Institut français Espagne et les codirecteurs de Dos Mares.

Critères

La sélection du candidat-e se fera sur la base des critères suivants :

1. Pertinence de la proposition

Qualité de la proposition pour le projet de recherche, contacts à établir sur place, volonté de collaboration, faisabilité du projet par rapport aux sièges du CMCV

2. Esthétique de la pratique

Qualités plastiques du travail, capacité de monstration et de restitution.

3. Clarté de la position

Profondeur du point de vue singulier de l'artiste ou chercheur.euse, de sa vision propre, d'une approche unique et située de l'ensemble de son travail. Précision du champ de réflexion.

4. Cohérence de la démarche

Comment chaque projet complète et enrichi le précédente tout en explorant le champ de réflexion mentionné selon un angle d'approche personnel.

5. Capacité à mener une recherche

Evaluation de la capacité du/de la candidat.e et de l'angle de la proposition à développer une recherche sur 2 mois à partir d'une diversité de pistes de création, en lien avec le champ de réflexion.

résidences internationales

Durée

- 2 jours consécutifs à Marseille pour la session recherche en septembre 2025 à fixer entre la structure et l'artiste lauréat·e
- 2 mois à Valence du 1 octobre au 30 novembre 2025
- 5 jours consécutifs à Marseille en 2026 à fixer entre la structure et le.a lauréat·e pour la session déploiement

En cas de force majeure, aucune des parties n'est tenue de respecter ses engagements respectifs. Si, en raison de santé publique ou d'instructions ou recommandations d'autorités gouvernementales, autonomes ou sanitaires, de toute administration, ou similaires, il n'est pas possible de respecter ce qui a été convenu, sa résiliation sera considérée comme une cause de force majeure, conformément à l'article 1218 du Code civil français.

Cultura Resident et Dos Mares seront chargés de procéder à une évaluation dans chaque cas, si un tel événement se produit.

En aucun cas, il ne sera possible d'effectuer la résidence en ligne.

Dossier de candidature

Remplir le formulaire en ligne [ici](#).

Dans ce formulaire, vous devrez renseigner en français et en espagnol:

- Coordonnées personnelles et de contact
- Numéro SIRET, code APE
- Description du projet de recherche en cohérence avec votre recherche des dernières années (1000 mots maximum / en français et en espagnol)
- Dossier artistique à télécharger (2Mb max) ou envoyer un lien téléchargeable

Convention

Une convention sera rédigée entre Dos Mares et la.e lauréat·e.

Communication

Dos Mares s'engage à prendre en charge les frais de communication et l'organisation de la restitution publique en France et Cultura Resident en Espagne.

résidences internationales

Calendrier de l'appel

Date limite d'envoi de candidatures : 8 août 2025 à 23h59.

Aucun dossier reçu ultérieurement ne sera examiné.

Le résultat de la sélection sera communiqué par mail à la fin du mois de août 2025.

Infos

[Archives, espaces de travail et projets accueillis dans le programme de résidences Cultura Resident](#)

Documentation et archives sur les ancien.nes résident.es Dos Mares www.residencesinternationales.com

Questions : info@2mares.org

Données à caractère personnel

Les candidat·e·s comprennent que leur autorisation pour le traitement de leurs données à caractère personnel est nécessaire pour que Dos Mares puisse prendre en compte leur candidature. En application des articles 38, 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et conformément au nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD) qui a pris effet le 25 mai 2018, les candidat·e·s bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données qui les concernent, d'opposition à celles-ci. Si les candidat·e·s souhaitent exercer ce droit, ils·elles peuvent s'opposer au traitement des données les concernant et ils·elles disposent du droit de retirer leur consentement à tout moment en s'adressant à info@2mares.org. Les données ne seront en aucun cas cédées ni vendues.